CR de la réunion du CQ du Canal du 12 Juin 2025

Présents : Francis Olchewsky, Eulalie Hervé, Emmanuel Jaeck, Françoise Costeroste, Catherine François, Florence Ngo, Grégory Guedeu, Cécile Latappy, Michel Herbulot, Martine Auguera, Fabienne Cuillé, Bruno Lazare, Florence Clément

Elus : Divine NSimba, Alain Carral (excusé)

****
*

1°) Les Nouvelles du Quartier :

1-1) Pour cause de travaux sur l'avenue d'Occitanie , du 28 Juillet 2025 au 17 Aout 2025, le Marché de plein vent sera relocalisé sur la place Karben (devant le Dojo du Judo)

1-2) Un diagnostic en Marchant, dans le quartier est proposé aux membres du Conseil, le Lundi 30 Juin de 17h30 à 19h30. Membres se sont portés volontaires : Martine, Emmanuel, Brigitte, Bernard.

Une pré-visite du quartier sera organisée, par les 4 membres, pour déterminer les endroits les plus importants.

1-3) Une réunion sur l'aménagement du Chemin Mange Pommes , se tiendra à la mairie , le Mercredi 25 Juin 2025 à 19h00, en salle du conseil.

2°) Fonctionnement du CQ

2-1) Préparation de la fête de la musique et repas de quartier

Qui vient, qui fait quoi, bilan sur le matériel

Tout a été cadré.

2-2) Des News du marché

Beaucoup de monde le 5 juin avec le kiwi.

Prochaine animation le 3 juillet : présence de la librairie Ellipse, Emboite le plat, Association de sols violettes et d'un accordéoniste.

Réunion bilan à 1 an avec la mairie le 11 juillet.

3°) Questions posées à la mairie lors de la précédente réunion :

3-1) Un mail a été envoyé au CQ du Canal dont voici le contenu ci-dessous :

conseil quartier port sud 15/05/2025 - Question sur le disfonctionnement du réseau pluvial

mf.guerin@free.fr 30 avr. 2025 17:16 (il y a 2 jours)

À conseil.canal

Objet: Question sur le disfonctionnement du réseau pluvial

Nous vous signalons que deux couvercles de regard de visite du réseau d'eau pluviale se soulèvent à chaque fois que surviennent de fortes pluies. L'un se situe à l'intersection du Chemin de Pecettes , de la rue des Erables et de la rue du Levant , l'autre dansle chemin de Pecettes.
Ce problème avait fait l'objet d'un diagnostic en 2003 et il survient régulièrement ; il a été constaté les dernières fois en mars et avril 2025.
La question des inondations avait été abordée lors du conseil de quartier du Canal du 17/02/2022 à l'occasion du projet de construction de deux maisons côté rue du levant/rue des érables. Une étude hydraulique avait déjà été demandée

Question : Qu'est ce qui a été fait ou va être fait pour améliorer l'évacuation des eaux pluviales ?

Merci de bien vouloir étudier ce problème

Mme GUERIN
Rue des Erables

Ci-dessous un extrait du CR de la réunion du 17/02/2022, évoquant ce problème :

.1) Point sur la vente des terrains, rue du levant et rue des Ormes.
Mobilisation des riverains très présents ce soir.
Suite à l'information parue dans le VAR, les habitants de la rue du Levant et de la rue des Ormes ont découvert la vente aux enchères par la commune de 2 parcelles (ouverture ce matin), situées sur leur lotissement et qualifiées « espaces verts » jusqu'à présent.
Les habitants de cette rue s'y opposent et sont venus en nombre à cette réunion exposer leurs raisons.

- Disparition d'îlots de verdure (430 + 550 m²) regrettable, et en opposition avec la politique environementale affichée.
- Par ailleurs ce sont des lieux de rencontre et de repos pour les habitants et les salariés du coin qui menacent de disparaître.
- Imperméabilisation des sols, qui plus est, sur une zone d'anciens marécages. Risques d'inondations.

On peut effectivement constater ce phénomène lors de fortes pluies, qui s'est d'ailleurs accentué depuis la construction du lycée agricole et de la voie pour bus en site propre.

Une étude hydraulique est demandée par les riverains.

Question :
Qu'est ce qui a été fait ou va être fait pour améliorer l'évacuation des eaux pluviales ?
L'étude demandée dans le CR du 17/02/022 a-t-elle était faite ?

Lors de la réunion du conseil, des riverains présents ont expliqué que ce phénomène intervenait lors de forte pluie et que les plaques des égouts au milieu de la chaussé était soulevées.
Exactement au confluent de rue du Levant, chemin de Pecettes et rue des Erables.

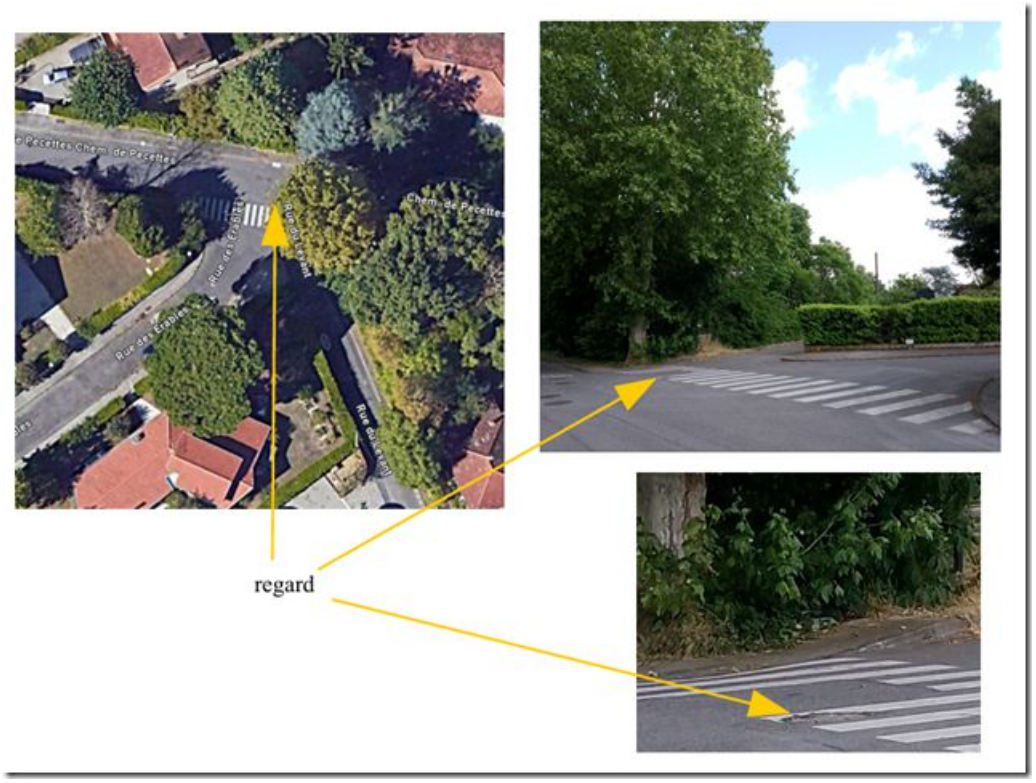

Réponses : la mairie contactera les services en vue d'une étude et inspection des réseaux. Une réponse sera transmisse au Conseil dés sa réalisation.

Précision apportée par Francis lors de la réunion : Par forte pluie, il est arrivée que la plaque se déplace.
Il existe au bout de la rue des Ormes, un avaloir au bout de la rue des Ormes qui est souvent bouché par des branches et autres.

Réponse de la mairie : *une étude sera faite cet été sur le réseau et une grille fixe sera envisagée.*

Retour des services :

La gestion des eaux pluviales est réfléchie à l'échelle de la commune et du Sicoval et fait l'objet d'un schéma directeur intercommunal et d'un schéma directeur en cours d'élaboration sur la commune. Il n'existe donc pas d''« étude hydraulique », c'est le schéma directeur mentionné qui constitue l'étude demandée par le CQ .

Ce schéma directeur permet d'identifier, de prioriser et d'entamer une programmation des travaux à mettre en œuvre pour améliorer la gestion des eaux pluviales dans son ensemble.

Il est déjà constaté que les désordres observés dans cette zone résultent de plusieurs points de chargement situés en amont du bassin. Il ne s'agit donc pas d'une seule action corrective à mettre en œuvre au niveau du quarter, mais d'un ensemble d'interventions à envisager à l'échelle de la commune.
L'étude concernant ce schéma d'ensemble sera rendue dans le courant de l'été.
Les équipes du Sicoval et de la Commune se sont rendues sur place et des grilles fixes vont être installées empêchant ainsi le déplacement des regards sur plusieurs mètres en cas de forte pluie.

3-2) Le CQ du Canal a été alerté par des riverains de ce problème qui est dangereux. Rue des ORMES

Travaux en cours avec présence de ferraille non protégées.

Question :
Quel est la nature de ces travaux ?
Serait-il possible de mettre en conformité ce chantier ?

Réponses : Ce chantier est privé.
La mairie se renseignera sur la nature exacte des travaux et fera une recommandation aux propriétaires pour qu'il sécurise rapidement le chantier.

Une réponse sera donnée à la réunion de Juin.

Réponse de la Mairie :

Une lettre a été envoyé au propriétaire pour lui signifier de sécuriser rapidement le chantier. Certains membres du conseil semblent penser que cela n'a rien changé au problème et demande à Bernard d'y passer pour vérifier l'état du chantier.
Bernard est passé Vendredi APM et le chantier est toujours dans le même état ;
Un mail a été envoyé aux élus

3-3) Système de comptage des véhicules et de la vitesse :

- **Contexte :** Un système de comptage des voitures et de la vitesse a été installé dans plusieurs points stratégiques du quartier, notamment de chaque côté du feu tricolore de l'avenue Tolosane (au niveau de la station essence), avenue du 8 mai 45, et toutes les rues donnant sur le rond-point Salvador Allende.
- **Questions soulevées :** La finalité de ce comptage a été interrogée.
- **Réponses fournies : La mairie se renseignera auprès des services compétents pour comprendre l'objectif de ce comptage et reviendra vers le conseil avec les résultats obtenus.**

Réponse de la mairie *:*

Plusieurs comptages ont effectivement été réalisés. Certains d'entre eux étaient liés à l'expérimentation sur le chemin d'Auzeville menée par la commune afin d'avoir des éléments chiffrés sur cette expérimentation. Par ailleurs, un porteur de projet sur le foncier de l'EX NISSAN voulait étudier la faisabilité d'un accès par l'avenue du 8 mai 45 pour son activité.

Point d'information complémentaire :

Pour information la Commune est engagée dans une vraie démarche de prévention et vient de doter sa police municipale d'un cinémomètre pour renforcer la sécurité routière et répondre aux préoccupations des habitants. Communément appelé « jumelles », cet appareil mobile, qui permet de contrôler la vitesse des véhicules, est un dispositif de dissuasion et de prévention afin d'accroître la sécurité de tous, protéger les usagers vulnérables (piétons, enfants, cycles), et sensibiliser les conducteurs
aux dangers de la vitesse. La Police Municipale procédera à des contrôles réguliers notamment dans les zones touchées par les excès de vitesse, favorisant ainsi la réduction de la vitesse et par conséquent une baisse des nuisances sonores et d'accidents, afin de garantir la tranquillité publique.

3-4) Installation de radars éducatifs et de signalisation :

Contexte : Lors d'une précédente réunion, il avait été demandé l'installation d'un radar éducatif à 30 km/h et d'un panneau indiquant le parking Pablo Neruda comme alternative pour la ferme des 50, en vue de la fermeture définitive du pont du canal.

Actions réalisées : Les deux installations ont été effectuées.

Problèmes constatés : La signalisation du parking pour la ferme des 50 n'est pas efficace.

Propositions du conseil :

Installation d'un panneau à l'entrée du rond-point : Pour améliorer la visibilité et l'efficacité de la signalisation.

Modification du panneau actuel rue Jacques Prévert : Pour une meilleure lisibilité et efficacité.

Reprise de la signalisation au niveau du parking : Pour guider les usagers vers la ferme des 50 via le canal.

Réponses : Mr Carral demande que cette proposition lui soit envoyée.

Le conseil sera tenu informé de la suite donnée à cette proposition.

Réponsede la mairie :*l'idée a été soumise aux services, qui la trouvent intéressante.*

Le conseil demande a être tenu au courant de l'évolution de ce projet.

Et rappelle aussi : **Reprise de la signalisation au niveau du parking Pablo Néruda :** Pour guider les usagers vers la ferme des 50 via le canal.

4°) Nouvelles questions pour la mairie

4-1) Mail de Mr Geudeu

Voir Annexe-2

Réponse de la mairie : Un arrêté municipale est en cours d'élaboration en vue de réglementer l'utilisation de cette zone : interdiction de vente d'alcool , de DJ et de Barbecue en dehors des installations.

Le CQ du Canal sera informé dés sa parution.

D'autre part, des toilettes louées seront installées à la ferme des 50 cet été à titre expérimental.

4-1) Mail envoyé à Mr Lubac : l'installation d'un sans-domicile fixe (SDF) dans le quartier

Intervention d'un habitant du hameau de mange-pommes à propos d'une personne sans domicile qui s'était installée au hameau pour une durée déterminée. La question avait été soumise à Bernard qui était chargé d'envoyer un courrier au maire au nom du CQ, ce qu'il a fait en concertation avec sa co-référente. Ce courrier purement factuel et dans les attributions du CQ, a été envoyé directement.

Question : quel suite sera donné ?

Réponse de la mairie :

Le CCAS et l'Amarre sont intervenus auprès de ce monsieur, comme les équipes le font lorsqu'elles constatent ou sont informées des situations de personnes en grande vulnérabilité.

- La ville de Ramonville a, avec l'Amarre, un dispositif d'accompagnement complémentaire, peu développé dans des communes de notre strate, qui s'adresse tout particulièrement à ces publics très en difficulté.

- Le CCAS et l'Amarre ont réalisé, avec cette personne, un ensemble de démarches pour lui permettre de continuer à accéder à ses droits.

- Cette personne doit maintenant se rapprocher du département, qui a en charge le suivi social des personnes bénéficiant des minima sociaux.

- Pour ce type de situation, la Ville est intervenue conformément à ce qu'elle peut faire, les questions d' hébergement d'urgence, par exemple, étant exclusivement du ressort de l'Etat et les dispositifs existants connus pour être saturés.

- Il est difficile de donner de plus amples informations et de rentrer dans le détail de ce qui a été mis en place dans la mesure où le travail des équipes sociales est couvert par le secret professionnel.

Rappelons enfin, que nous entrons à partir de septembre en période pré-électorale et que les réunions du CQ seront suspendues jusqu'aux élections, nous ne traiterons que des questions de fonctionnement sans la présence d'élus et serons aidés pour ce faire par la chargée de mission Lucie Legennec.

Bel été à tous et RV le 30 août sur le port pour notre soirée cinéma !!

ANNEXES

Annexe-2

Signalement urgent – Dégradation et incivilités graves au Parc du Cinquante

Grégory Guedeu <gregory.guedeu@protonmail.com> 08:04 (il y a 14 heures)
À christophe.lubac@mairie-ramonville.fr, secretariat.cabinet@mairie-ramonville.fr, guichet.unique@mairie-ramonville.fr, contact.cq31@gmail.com, divine.nsimba@mairie-ramonville.fr

📄 **Lettre de signalement – Parc du Cinquante**

À l'attention de :
Monsieur Christophe Lubac, Maire de Ramonville-Saint-Agne

Objet : Signalement urgent – Dégradation et incivilités graves au Parc du Cinquantel

Madame, Monsieur,

En tant qu'habitant du Chemin Mange Pommes, je tiens à vous faire part de mon **profond mécontentement et de mon inquiétude croissante** concernant la situation alarmante du **Parc du Cinquante**, particulièrement lors du **week-end de la Pentecôte (du 7 au 9 juin 2025)**, mais aussi de manière répétée chaque week-end — et la saison ne fait que commencer.

Ce lieu, qui devrait être un espace naturel apaisé et respecté, est en train de devenir un **lieu de non-droit et de déchéance environnementale**, dans **l'indifférence totale des autorités**.

l

🗓️ **Faits constatés – Pentecôte 2025**
• Le **dimanche 9 juin**, un DJ avec du matériel de sonorisation professionnel a transformé le parc en **discothèque à ciel ouvert**.
• Les **enceintes Bluetooth à fond**, apportées par chaque groupe : chacun impose sa musique, créant un **vacarme permanent** et ruinant le calme du lieu à chaque fois, c'est pareil tout les WK.
• Certains groupes installent **des tables pliantes** et organisent des **beuveries à la chaîne** (Desperados…) sans se cacher.

Quel exemple donne-t-on aux jeunes qui voient ces scènes ?

• **Aucune présence** de police municipale, de surveillant de parc, ni de médiateur.
• Des **déchets en masse** : sacs éventrés, canettes, plastiques, papiers partout (pelouse comme dans l'étang)
• Des **déjections humaines dans les buissons**, accompagnées de papiers toilettes — **faute de sanitaires publics**.
• Des **barbecues encore allumés à 22h**, avec braises rouges laissées sans surveillance.

l

🔥❗ **Interdiction immédiate des barbecues – Mesure de sécurité essentielle**

Je demande **l'interdiction immédiate de tous les barbecues**, qu'ils soient fixes ou portables, dans l'enceinte du Parc du Cinquante, **jusqu'à nouvel ordre**.

➡️ Risques élevés de **sécheresse et de canicule** en Haute-Garonne
➡️ Proximité du **Canal du Midi**, patrimoine mondial de l'UNESCO
➡️ **Barbecues posés sur la pelouse**, laissent des **brûlures au sol** et des risques d'incendie

C'est inconscient, anarchique et dangereux.

Griller des saucisses ne doit pas passer avant la protection d'un espace naturel.
Et si un feu se déclare, **les conséquences seraient irréversibles**.

I

🚯 **Un parc transformé en décharge**
• **Poubelles débordantes**, sacs noirs abandonnés, déchets éparpillés partout
• **Aucun tri, aucun encadrement, aucune intervention visible**

I

❗ **Une dérive dangereuse pour tous**
• Parc devenu **zone de nuisance sonore, beuverie et insalubrité**
• **Pollution visuelle et environnementale** persistante
• **Aucun respect ni régulation**, ni pour la nature ni pour les riverains

I

✅ **Nos demandes urgentes et prioritaires**

1. 🔥 **Interdiction immédiate de tout barbecue (fixe ou mobile)** tant que les conditions de sécurité ne sont pas réunies
2. 🚻 **Installation de toilettes publiques modernes, automatisées et auto-nettoyantes**
3. 🗑️ **Renforcement du ramassage des déchets** + mise en place du **tri sélectif**
4. 👮 **Création de postes de surveillants de parc**, formés à la médiation
5. 📅 **Présence régulière de la police municipale le week-end , verbalisation sur la voie publique.**
6. 📢 **Campagne d'affichage et de sensibilisation visible** sur place

I

🚻 **Des toilettes publiques modernes : une nécessité de base**

Nous ne sommes plus au Moyen Âge.

Déféquer dans les buissons est **indigne d'un espace public**, et doit cesser immédiatement.

👉 **Des toilettes publiques auto-nettoyantes, accessibles, modernes**, comme il en existe dans de nombreuses communes, doivent être **installées de toute urgence**.

I

💬 **Où est l'exemplarité écologique ?**

Nous payons des **taxes foncières** pour entretenir nos espaces et améliorer notre cadre de vie.

Ce que nous voyons aujourd'hui, c'est **un parc dévasté, laissé à l'abandon**.
Une commune qui se revendique "écologique" ne peut fermer les yeux sur de telles dérives environnementales et sociales.

I

🙏 **Soutien au personnel de nettoyage**

Je souhaite également adresser **tout mon respect et mon soutien au personnel en charge du nettoyage du parc**, qui doit intervenir après ces débordements à répétition.

Ils méritent tout notre confiance et notre reconnaissance, car ils accomplissent un travail difficile, dans des conditions parfois indignes.
On ne peut pas laisser une minorité irrespectueuse leur gâcher la tâche, semaine après semaine.

I

Je vous joins 15 **photos de cette porcherie et une vidéo de la braise d'un barbecue encore allumé**, prises sur place les **8 et 9 juin 2025**, afin que vous puissiez constater vous-même la gravité de la situation.

Voici des liens de téléchargement valable 6 jours ou plus:

https://fromsmash.com/Porcherie-Parc-de-Cinquante

https://www.filemail.com/d/tkcbjitrfjiotjr

https://transfer.pcloud.com/download.html?code=5ZCXej5ZYPzm8fsSHKSZe1jp7ZRojhq7AfO98GQJNEC9IYQpeRBKs7

Dans l'attente de **mesures immédiates, visibles et durables**,
Veuillez recevoir mes salutations distinguées.

I

Grégory GUEDEU
Habitant du Chemin de Mange Pommes

Conseil
DU
CANAL